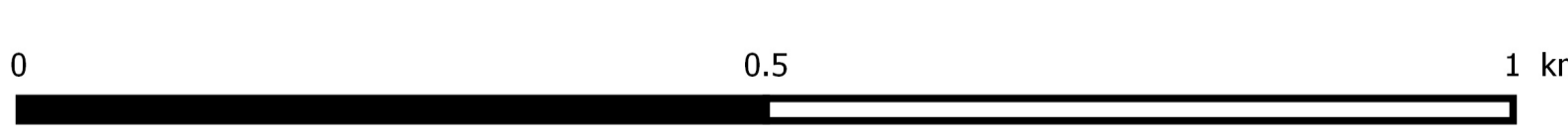


Tableau des Emplacements Réservés			
Numéro	Désignation	Qualification	Surface (m²)
1	Agrandissement du cimetière	Commune	2364
2	Traitement des eaux pluviales sous forme de lagrange	Commune	5042
3	Amenagement d'un espace vert avec aire de jeux pour enfant	Commune	2868
4	Traitement des eaux pluviales	Commune	17036
5	Traitement des eaux pluviales	Commune	13482
6	Agrandissement du complexe sportif	Commune	1368
7	Traitement des eaux pluviales -> Plan Velo II -> Réalisation de pistes cyclables (longues 20m)	Communauté de communes	12138
8	Plan Velo II - Réalisation de pistes cyclables (longues 20m)	Communauté de communes	6702
9	Plan Velo II - Réalisation de pistes cyclables (courtes 20m)	Communauté de communes	2822
10	Plan Velo II - Réalisation de pistes cyclables (longues 20m)	Communauté de communes	954
11	Équipement des équipements sociaux, pré sociaux des para-scolaires	Communauté de communes	1693
12	Services de conseil	Commune	1285
13	Amenagement pédestre / cycle	Commune	154
14	Traitement des eaux pluviales	Commune	4684
15	Traitement des eaux pluviales	Commune	6568
16	Création d'une voie (jeu de 5m)	Commune	2814
17	Programme logements sociaux et aire de stationnement	Commune	4662
18	Création d'un parking	Commune	1399
19	Création d'un masque végétal aux abords de la zone de stationnement	Commune	1374
20	Création d'une voie de liaison (jeu de 5m)	Commune	905
21	Création d'un parking	Commune	7072
22	Création d'une voie (jeu de 5m)	Commune	1061
23	Amenagement du carrefour entre l'avenue de Bonnemie (RD734) et la Route des Châtelliers	Commune	13731
24	Amenagement de verges et arborées	Commune	1360
25	Amenagement du carrefour entre la rue du Colonel Durand et la rue Raymond Grasset	Commune	60
26	Amenagement du carrefour entre la rue de Vieux et l'avenue de Général Luchet	Commune	98
27	Amenagement du carrefour entre la route de Escaille et l'avenue de Bonnemie	Commune	4628
28	Création d'un parking	Commune	9837



Légende du PLU

Limite de zone

- Zone U... : Zone Urbaine (à titre indicatif)
- Zone AU... : Zone A Urbaine
- Zone A... : Zone Approvée
- Zone N... : Zone Naturelle

A titre indicatif

- Séville de pôle et de site partagé en site propre de la Communauté de Communes de l'île d'Oleron (à titre indicatif)
- Rivière littorale de 100m (les zones situées à l'intérieur de celle-ci sont soumises aux dispositions de la "Littoral")

Secteur soumis au plan de Prévention des Risques naturels (PPRN) de l'île d'Oleron

- Zone inconstructible
- Zone soumise à conditions (cf. règlement PPRn)
- Zone soumise à l'avis émis quel que soient les autres aléas

Autres symboles

- Inventaire patrimonial végétal inscrit au titre de la "Littoral" (Art. L.122-5-7° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (Art. L.122-5-8° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (Art. L.130-1 du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Inventaire du patrimoine bâti, dit inventaire "Les Patrimoines" (Art. L.122-5-7° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment agricole ayant un caractère patrimonial (Art. L.122-5-1° du Code de l'Urbanisme - ancien article du Code de l'Urbanisme)

Département de la Charente-Maritime

Commune de
Saint-Pierre-d'Oleron

PLAN LOCAL D'URBANISME

- Plan de zonage -

Echelle : 1/5000 ème

Modification N°3

Planche sud

Citadia Conseil
12 rue E. Serrary
82000 MONTAUBAN
Tél : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.93.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Maître d'ouvrage: Commune de Saint-Pierre-d'Oleron
Mission: PLU de Saint-Pierre-d'Oleron
Sources: DGFiP 2017
Réalisation: Citadia Conseil le 18/12/2017